

*Impôt sur le revenu—Loi*

procéder à cette modification dont le besoin se fait sentir depuis si longtemps.

Avant de mettre fin à la discussion des questions fiscales en matière agricole contenues dans ce bill, il me semble opportun de suggérer deux autres formules au ministre des Finances. La première porte sur les fluctuations traditionnelles et à caractère inévitablement cyclique du revenu des agriculteurs. La méthode de la moyenne générale de l'impôt sur le revenu qu'il est désormais possible d'effectuer ne règle pas le problème de manière satisfaisante pas plus que la méthode de stabilisation d'ailleurs, car elle n'est pas aussi équitable sur une base individuelle pour tous les produits agricoles. Il faut comprendre que les bonnes années doivent compenser les mauvaises. Dans ma profession, c'est ce qu'on appelle le bon sens bovin. Avant la création de l'impôt sur le revenu, dans l'Ouest en tout cas, c'était là la philosophie normale et indispensable de chaque agriculteur, et surtout de chaque éleveur de bétail.

Pourquoi, je le demande au ministre, ne pas appliquer à l'intention des véritables agriculteurs un programme semblable à celui du Régime enregistré d'épargne-retraite? Dans les bonnes années le producteur pourrait mettre de l'argent de côté, en franchise d'impôt, dans un régime d'épargne, quitte à le reprendre dans les mauvaises années. L'argent retiré serait alors imposé au taux en vigueur. C'est un peu comme ces réserves d'aliments pour bétail que l'on constitue en prévision des hivers terribles qui finissent toujours par arriver. Dans le sud de l'Alberta et l'ouest de la Saskatchewan, nous savons ce que cela veut dire, après l'hiver dernier et la sécheresse de l'année dernière.

La deuxième solution que le ministre des Finances devrait envisager, je l'ai déjà proposée plusieurs fois. C'est une suggestion tout à fait sérieuse que je fais de mon propre chef, car j'ai vécu 48 ans environ dans les régions d'herbe courte du sud-est de l'Alberta et du sud-ouest de la Saskatchewan, dont 10 années complètes de sécheresse pendant les années 1930, et la grande sécheresse qui a duré un an entier l'an dernier. Le ministre des Finances et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) connaissent bien cette démarche tout à fait sérieuse que j'ai faite à plusieurs reprises pour que l'on adopte un programme de report de l'impôt en prévision des périodes de sécheresse. Il s'agit d'une proposition très bien étudiée que j'ai présentée de concert avec l'Association des éleveurs de bovins du Canada. Elle permettrait la vente en catastrophe d'une partie du cheptel, lors de sécheresse grave comme celle de l'an dernier, ce qui éviterait d'avoir à acheter des fourrages coûteux à cause de la pénurie. Elle permettrait aussi aux fourragères et aux stocks de fourrage de se reconstituer, grâce à la réduction des troupeaux, et elle ménagerait en même temps une reconstitution graduelle du cheptel par accroissement naturel.

Monsieur l'Orateur, puis-je vous dire qu'il est 1 heure?

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Comme il est 1 heure, je quitte le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

[M. Hargrave.]

**REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 2 heures.

● (1412)

**M. Hargrave:** Monsieur l'Orateur, avant la pause, je parlais de la proposition que j'ai faite l'année dernière, lorsque la sécheresse sévissait gravement dans le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan. J'avais proposé au ministre d'envisager un programme de remise d'impôt qui encouragerait les éleveurs à vendre du bétail, qui manquait d'herbe et de nourriture, et d'en élever d'autre plus tard, si les années sont meilleures. Cette proposition exige l'accord du ministre du Revenu, étant donné qu'il faudrait un programme de remise d'impôt pour éviter que les ventes supérieures à la moyenne n'entraînent une majoration d'impôt.

Lorsque j'ai fait cette proposition, le ministre des Finances n'a pas reçu l'appui du ministre de l'Agriculture et du groupe de travail spécial qui a été créé l'année dernière. Je dois dire que j'ai été déçu. Je suis convaincu que l'idée était bonne et que nous devrions mettre sur pied un tel programme pour les cas de sécheresse aiguë. Il n'est pas trop tard pour prévoir maintenant en fonction de la prochaine sécheresse.

Je tiens à faire connaître mon appui à la disposition du bill qui permet d'appliquer les stimulants dont jouissent les secteurs de la fabrication et de la transformation aux profits réalisés par les usines établies dans le but de raffiner le pétrole lourd que l'Alberta et la Saskatchewan produisent maintenant en abondance. Il s'agit là d'un complément nécessaire à la mesure fédérale qui permettait récemment d'appliquer au pétrole lourd des cours mondiaux semblables à ceux qui s'appliquent au brut des installations Syncrude dont la production débutera croit-on le mois prochain. Il s'agit là de toute évidence d'une mesure nécessaire pour servir de complément aux politiques albertaines de prospection et d'exploitation pétrolières, ne serait-ce que parce qu'elle reconnaît la nécessité tant à court terme qu'à long terme d'exploiter nos vastes ressources de pétrole brut de même que nos sables bitumineux.

Nous sommes présentement engagés dans un très important débat sur les finances et le financement d'une vaste gamme d'entreprises canadiennes comme l'ont démontré les interventions précédentes. Je me dois, bien sûr, de servir avant tout les intérêts de mon chef et de mon parti. Je m'intéresse plus particulièrement à l'industrie canadienne de l'élevage des bovins. La plupart des députés auront remarqué qu'après trois ou quatre années d'anémie des marchés de bovins l'industrie a marqué une incroyable reprise. Ces deux derniers mois, en effet, les marchés de bovins ont affiché des prix records. Nous devrions nous rendre compte que ces dernières hausses du marché sont attribuables à la baisse actuelle de la production de bovins tant au Canada qu'aux États-Unis, et non à l'inflation.

Depuis trois ou quatre ans, la forte production de viande de boucherie et les bas prix du bétail alliés à l'escalade des coûts ont entraîné de lourdes pertes financières pour les éleveurs de bétail et les ont forcés à vendre des troupeaux de base. La mois dernier, j'ai conclu mes observations sur le budget en exprimant l'espoir que les gouvernements, les politiciens et les éleveurs de bétail eux-mêmes tireront de précieux renseignements des expériences amères de ces années.

Les éleveurs de bétail canadiens ont déjà institué un nouveau programme "Beef Watch", afin de tenter de prévoir le